Proposition présentée par les députés: M^{mes} et MM. Rémy Pagani, Nicole Lavanchy, Christian Grobet, Salika Wenger, Souhail Mouhanna, Jean Spielmann, Jocelyne Haller, Anita Cuénod, René Ecuyer et Jacques François

Date de dépôt: 9 mars 2004

Messagerie

Proposition de résolution

pour un moratoire sur les diminutions d'impôts en vue de redonner au canton les moyens de mener une politique anticyclique et de redistribution des richesses produites par l'ensemble de la population

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- les graves répercussions sur les finances publiques et sur l'Etat social engendrées par la baisse des impôts de 12%;
- que cette baisse d'impôts, qui a essentiellement profité à une minorité de nantis au détriment de la grande majorité de la population, a privé le canton de 400 millions de recettes fiscales par an;
- que, contrairement aux allégations de la droite, cette baisse d'impôts n'a produit aucun effet de relance de l'économie locale de nature à compenser la diminution des recettes fiscales;
- que, s'ils étaient adoptés, les nombreux projets de loi visant de nouvelles baisses d'impôts, déposés par la majorité de droite, plongeraient le canton dans une très grave crise financière aux conséquences sociales et économiques incalculables;

R 481 2/3

que l'addition des multiples réductions fiscales votées ces dernières années (passage au taux unique de 10 % pour les personnes morales, baisse de 12 % pour les personnes physiques, abolition du droit des pauvres, réduction de différents émoluments, effets de l'harmonisation fiscale), représente un manque de recettes annuelles de plus 500 millions de francs, soit environ l'équivalent du déficit de 2003 ou celui annoncé dans le projet de budget 2004;

- que cette orientation économique privilégiant la relance par l'exonération d'impôts pour les riches n'est pas profitable à l'économie locale, dans la mesure ou l'argent ainsi économisé par cette minorité de la population n'est que très partiellement investi dans l'économie réelle et profite à l'« économie de casino » organisée par les milieux de la finance internationale au travers de la bourse;
- que, de manière générale, cette politique de baisses d'impôts et des caisses vides a pour objectif de faire le plus de cadeaux possibles aux plus riches en réduisant les prestations à la population dans des domaines aussi essentiels que l'assurance chômage, la santé, l'enseignement, le logement et le domaine social en général;

décide de :

- geler l'ensemble des projets de loi, résolutions et motions qui conduiraient à diminuer de quelque manière que ce soit les recettes du canton durant une période de trois ans à partir de l'adoption de la présente résolution;
- d'adopter en urgence une loi qui imposerait aux auteurs de projets de diminutions d'impôts ou de taxes d'indiquer sur quels postes du budget ils entendent compenser la baisse de recettes afin de permettre à la population de se prononcer de manière véritablement démocratique sur les conséquences de tels projets;
- d'introduire un impôt supplémentaire sur les grandes fortunes et les gros bénéfices, limité dans le temps, jusqu'au rétablissement de l'équilibre du compte de fonctionnement avant investissements :
- de soutenir le Conseil d'Etat dans son refus du paquet fiscal fédéral soumis en votation populaire en mai prochain.

3/3 R 481

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

La majorité de droite a suscité un piège redoutable et le canton subit de plein fouet la politique aberrante de baisses fiscales qu'elle a provoquée et qui profitent essentiellement aux plus riches.

Après avoir renvoyé au Conseil d'Etat son projet de budget en septembre de l'an passé, elle impose au Conseil d'Etat depuis des mois de trouver 500 millions de francs d'économie (l'équivalent de cinq mille postes de travail), alors que la population genevoise ne cesse d'augmenter et que ses besoins sociaux ne font que croître du fait de la crise économique que nous traversons

Et cela continue. Il y a deux semaines, la même classe politique fut à l'origine du cadeau de 60 millions de francs aux riches héritiers en les exonérant de l'impôt sur les successions en ligne directe. La facture finale sera probablement plus lourde car il est fort probable que les bénéficiaires des forfaits fiscaux, déjà exemptés d'une bonne partie des impôts, en bénéficieront également en raison de l'égalité de traitement.

En mai prochain, cette même droite aimerait bien poursuivre dans la même voie. Elle a, en effet, refusé de soutenir la position du Conseil d'Etat, formé majoritairement de représentant-e-s de la majorité de droite, qui dénonce les effets désastreux pour le canton du paquet fiscal fédéral. Les effets de cette nouvelle baisse d'impôts pour les riches, c'est un manque à gagner de 50 millions de francs pour le canton et de 17 millions pour les communes, sans parler des 167 millions de moins sur la part genevoise de l'impôt fédéral direct.

Et que dire de tous ces projets de loi visant de nouvelles baisses d'impôts, déposés par la droite et dont la concrétisation priverait le canton de plusieurs centaines de millions supplémentaires par année ?

Il est temps de mettre un terme à cet aventurisme économique et de redonner au canton les moyens financiers lui permettant d'assurer à la population les prestations dont elle a besoin. C'est pourquoi nous vous prions, Mesdames, Messieurs les député-e-s, de bien vouloir réserver un bon accueil à la présente résolution en la votant en urgence.